

**PUBLICITÉ**  
relative à une demande d'autorisation d'exploiter  
au titre du  
**CONTRÔLE DES STRUCTURES des EXPLOITATIONS AGRICOLES**  
conformément aux articles L331-3, D. 331-4-1 et R. 331-4 du  
code rural et de la pêche maritime

**Liste des parcelles objet de la demande d'autorisation d'exploiter n° 02-2023-149**

Date de la demande : 21/06/2023    Nom du demandeur : GAEC DU CLOS MARION

La date limite de dépôt des demandes d'autorisation d'exploiter est fixée au : 26/08/2023

Toute demande déposée après cette date ne pourra être mise en concurrence avec la présente demande.

Communes	Références cadastrales	Superficies en hectare	Nom des propriétaires
SAINT-ALGIS	ZA 42, ZA 43	05ha60a30ca	Madame SERENT HERBOUX Colette

Les demandes d'autorisation d'exploiter doivent être déposées auprès de la DDT du département de l'Aisne.

Le formulaire de demande d'autorisation d'exploiter est téléchargeable sur le site internet de la préfecture de l'Aisne

<http://www.aisne.gouv.fr/Politiques-publiques/Agriculture/Structures/Formulaires>